

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 06468

Numéro SIREN : 852 145 432

Nom ou dénomination : 12 BARBER STREET

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2020 sous le numéro de dépôt 31930

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre



Acte déposé en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 22/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/31930

Type d'acte : Décision(s) de l'associé unique

Dissolution

Nomination de liquidateur

Déposant :

Nom/dénomination : 12 BARBER STREET

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 852 145 432

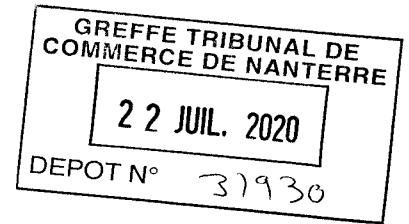
N° gestion : 2019 B 06468



12 BARBER STREET
SASU Société par actions simplifiée à associé unique

Siège social : 12 RUE DU LANDY 92110 CLICHY

au capital de 500,00 €
852 145 432 **R.C.S. NANTERRE**



**PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE
L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 01/07/2020**

L'an deux mille vingt
Le 01 Juillet à 15 heures,

La soussignée Monsieur ASBAAI Karim , Associé unique de la société, 12 BARBER STREET

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500,00 €

1°) Déclare être appelé à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Dissolution anticipée de la société,
- Nomination du liquidateur,
- Définition du siège de liquidation,
- Pouvoirs.

2°) Dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le rapport établi par la gérance,
- Le projet des décisions,
- Les statuts.

3°) Adopte les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé unique décide de dissoudre la société par anticipation à compter du 01/07/2020 pour cause de cessation d'activité. Elle est par conséquent mise en liquidation volontaire à compter du 01 Juillet 2020.

DEUXIÈME DÉCISION

A compter de cette même date, Monsieur ASBAAI Karim demeurant, 19 Rue Olympe de Gouges 92600 Asnières-sur-Seine, est nommé liquidateur pour la durée de la liquidation.

Celui-ci déclare accepter ses fonctions.

Le siège de liquidation est fixé chez le liquidateur.



A handwritten signature in black ink, appearing to be "Karim ASBAAI".

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé unique donne au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien la liquidation, réaliser l'actif, payer le passif et répartir le solde entre les associés sous réserve des dispositions des articles L. 237-1 et suivants du Code de Commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé et signé le présent procès-verbal.

Monsieur ASBAAI Karim

